

**COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE
DALKIA CENTRE-OUEST**

**PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION du 29 MAI 2020
en VISIO CONFÉRENCE N° 5**

Direction	P. GORGE, Président V. AMIANT, Adjointe DRH N. MONIER (Intervenant sécurité) J.-L. ROLANT (Président CSSCT)	Présent Présente Présent Présent
Membres titulaires CSE	M. ZOUAOUI (CFDT) B. PRIEUR (CFDT) D. SIMONNEAU (CFDT) R. MALLARD (CFDT) F. ELISAS (CFDT) J. TANGUY (CFDT) P. DRZEWECKI (CFE-CGC) A. MAUBLANC (CFE-CGC) M. RAPHALEN (CFE-CGC) S.A. BREUIL (CFE-CGC) H. PERDRIAUD (UNSA) V. LE PENNUEN (UNSA) Y. LE ROUSSEAU (UNSA)	Présent Présent Absent Présent Présent Présent Présente Présente Présente Présente Présente Présent
Représentants Syndicaux CSE	V. BRAYERE (CFDT) C. MARCHAND (CFE-CGC) A. BRENIER (UNSA)	Présente Présent Présent

12 Votants.

Début de séance 9 h.

1) Approbation des PV de la réunion du 30 avril 2020

Après modifications

⇒ Vote pour le PV de réunion : 12 favorables.

2) Situation de l'emploi, Centre par Centre : effectif CDI, CDD, intérim et poste à pourvoir

2.1 – Situation de l'emploi, Centre par Centre, en précisant la nature des départs et des embauches

- Valérie AMIANT : Au 30 avril 2020, nous étions 896 salariés sur la région Centre-Ouest

<u>CENTRE OPÉRATIONNEL LOIRE ATLANTIQUE – DLA : 104</u>	Constant
+1 Transfert CDI AM de DZIVS -1 Transfert CDI Cadre vers DLS.	
<u>CENTRE OPERATIONNEL COTES ARMOR - ILLE & VILAINE – DZISZ : 73</u>	+ 1 personne
+ 2 Mutations CDI AM IDF - 1 Transfert CDI AM vers DLS.	
<u>CENTRE OPERATIONNEL VENDEE - MAINE ET LOIRE – DZIVK : 82</u>	- 2 personnes
- 1 Transfert CDI Cadre vers DLS - 1 Fin CDD 1 Transformation CDD AM en CDI AM.	
<u>CENTRE OPERATIONNEL FINISTERE - MORBIHAN – DZIVS : 59</u>	- 4 personnes
- 1 Licenciement - 1 Transfert CDI AM vers DLS - 1 Transfert CDI AM vers DLA.	

- 1 Démission

Nature des CDD : 1 pour Surcroit de travail.

CENTRE OPERATIONNEL LOIRET – DVA : 119

Constant

+ 2 CDI AM

- 1 CDD Ouvrier

- 1 Transfert CDI Cadre vers DLS

Nature des CDD : 2 pour Surcroit de travail.

COGENERATIONS – BIOMASSE – DZJTE : 44

+ 1 personne

+ 1 CDI AM.

CENTRE OPERATIONNEL INDRE - CHER – DZIWI : 41

- 1 personne

- 1 Transfert CDI AM vers DLS

Nature des CDD : 1 pour Surcroit.

CENTRE OPERATIONNEL INDRE ET LOIRE – LOIR ET CHER - DTJ : 90

- 1 personne

- 1 Transfert CDI Cadre vers DLS

Nature des CDD : 1 pour remplacement, 1 stagiaire.

CENTRE OPERATIONNEL SARTHE MAYENNE - DZIPH : 58

- 1 personne

- 1 Transfert CDI Cadre vers DLS.

NOUVELLES ACTIVITES - DZJHZ : 24

Constant

DIRECTION REGIONALE - TOURS - DLS : 202

+ 6 personnes

+ 5 Transferts CDI Cadre de : DLA, DZIVK, DVA, DTJ, DZIPV

+ 3 Transferts CDI AM de : DZISZ, DZIVS, DZIWI

- 1 Fin CDD

- 1 Licenciement

Nature des CDD : 3 pour Surcroit.

- V. AMIANT : Les personnes qui sont en CDD étaient bien évidemment là avant le confinement.
- M. ZOUAOUI : Peut-on connaître la nature du licenciement sur le Morbihan/Finistère ?
J'avais des remarques sur des plaques particulières, en l'occurrence la plaque Maine-et-Loire/Vendée ou sur la Mayenne, des plaques où c'est tendu et où je constate que depuis décembre nous perdons des emplois dûs, entre autres, à des démissions. J'ai pourtant l'impression que nous sommes sur un périmètre constant, on ne perd pas tant d'affaires que ça globalement telles que les BNP ou les Armées et que l'activité commerciale se porte plutôt bien.
- V. AMIANT : Le licenciement est dû à une inaptitude physique.
- J.L. ROLANT : Dans le 49-85, on a perdu effectivement les BNP et les Armées et il faut tenir compte également des transferts du CRE.
- *Le Président : Nous avons effectivement plus de démissions sur ces deux centres et donc des difficultés de recrutement plus importantes.*

2.2 – Nature précise sur les contrats CDD, ainsi que des contrats intérim

- V. AMIANT : Nous n'avons **pas eu de personnel intérimaire** sur le mois d'avril.

2.3 – Point sur les postes à pourvoir, centre par centre

POSTES OUVERTS AU 28/05/2020			
PAP / POURVU	CENTRE	POSTE	TOTAL
PAP	COA : LOIRE ATLANTIQUE	Technicien d'exploitation	1
			1
		Frigoriste	1
	COF : SARTHE MAYENNE	Technicien de maintenance	1
		Technicien d'exploitation	1
			1
			1
		Responsable de site	1
		Responsable service travaux	1
		Animateur Eco Efficacité	1
	COC : INDRE-ET-LOIRE - LOIR-ET-CHER	Technicien d'exploitation	1
			1
		Technicien travaux	1
	COO : COGENERATIONS BIOMASSE	Chef de quart	1
		Technicien de quart	1
	COG : CÔTE ARMOR – ILLE ET VILAINE	Technicien d'exploitation	1
			1
	COH : VENDÉE – MAINE ET LOIRE	Technicien de maintenance	1
		Technicien d'exploitation	1
	COI : FINISTÈRE - MORBIHAN	Technicien de maintenance	1
		Technicien d'exploitation	1
			1
	COK : INDRE - CHER	Technicien d'exploitation CVC	1
	COD : LOIRET – EURE-ET-LOIR	Technicien de maintenance	1
		Technicien d'exploitation	1
			1
			1
		Technicien courant faible	1
	Planificateur	1	
	COX : ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLE REGION	Qualiticien biomasse	1
			1
			1
	TOTAL		32

- F. ELISAS : Sur la plaque Indre-et-Loire/Loir-et-Cher, on vient de reprendre la faculté, les 2 postes à pourvoir de techniciens d'exploitation concernent ce nouveau site ?
- V. AMIANT : Non, les postes indiqués concernent des remplacements.

3) Information concernant la maintenance sur les postes HT/TCO le 16 mai 2020

- V. AMIANT : Intervention sur des postes haute tension pour 2 techniciens de 8 h à 16 h 30, pour coupure, consignation et remise en service et appui à la remise en service (travaux réalisés par Climatelec).

4) Information concernant une intervention sur le CHM le 23 mai 2020

- V. AMIANT : Intervention de maintenance sur le tomographe à émission de positrons avec 2 techniciens qui intervenaient de 8 h à 10 h pour remplacement d'un condenseur sur un groupe de condensation.

5) Information concernant la prolongation de l'astreinte exceptionnelle sur le CHS de la Roche S/Yon en juin :

- V. AMIANT : Prolongement de l'astreinte technique, sur la blanchisserie du CHS Sud Mazurelle, les samedis du mois de mai de 6 h à 13 h. Rotation assurée par deux techniciens, référents blanchisserie, en astreinte spécifique.

6) Information concernant des interventions de nuit sur l'hôpital des Sables/Luçon

- V. AMIANT : Dans le cadre du contrat d'exploitation multi technique, une maintenance des chariots repas doit avoir lieu la nuit car ils sont utilisés toute la journée (contrôle étanchéité, changement des joints, contrôle des charnières, contrôle des roues, etc). Elle aura lieu du 15 au 19 juin de 20 h à 4 h 30 pour Les Sables et du 22 au 26 juin entre 17 h 30 et 2 h pour Luçon. Deux techniciens effectueront 4 nuits de 8 h 30 travaillées + 4 h travaillées le vendredi de 14 h à 18 h, soit 38 h hebdomadaires.

7) Information concernant l'organisation et la gestion de Bois Énergie France au 1er juin 2020

- *Le Président : Les salariés concernés seront rattachés à la direction des opérations du siège. Ces salariés sont ensuite par voie d'avenant mis à disposition à la société BEF.*

Le service RH de Centre Ouest assurera pour le compte du siège la gestion de ces salariés.

D'un point de vue opérationnel, les courriers de notification de leur rattachement au siège sont partis ainsi que leur avenant de mise à disposition.

Les salariés mis à disposition de BEF sont tous des salariés de Dalkia. D'un point de vue comptable, ils ne sont plus rattachés à leur région d'origine mais rattachés au siège.

8) Précisions sur le démarrage de l'expérimentation de la mutualisation des assistantes (planning, formation, organisation)

- J-L. ROLANT : Cela reste localisé à La Riche, c'est une expérimentation. Le début de mise en place est prévu à partir de la semaine prochaine, 3 réunions sont prévues pour réunir les assistantes, les responsables d'exploitation et les équipes commerciales pour réexpliquer le projet et son calendrier. Au cours de ces réunions, sera établi le planning de formation des assistantes sur les différents outils, en fonction de leur niveau de connaissance et puis de la disponibilité des référentes. Le calendrier de formation n'est donc pas établi, ça fait partie des premiers points de rencontre qui vont être faits. Il sera déroulé ensuite sur l'été et la fin de l'année au fur et à mesure des besoins et le fonctionnement expérimental débutera au mois de septembre.
- A. MAUBLANC : Combien d'assistantes sont concernées ?
- J-L. ROLANT : 7 assistantes seront concernées pour l'instant.

9) Point concernant les primes exceptionnelles

- *Le Président : Pas de changement par rapport au décompte de la semaine dernière avec 416 attributaires : 77 salariés sont attributaires d'une prime de 1000 €. 228 sont attributaires d'une prime de 500 € et 111 salariés sont attributaires d'une prime de 250 €. Nous allons très prochainement notifier ces primes aux salariés éligibles.*

10) Questions diverses

- M. ZOUAOUI : Quand aurons-nous le bilan social ?
- V. AMIANT : Il est presque finalisé. On va vous l'envoyer rapidement.
- M. RAPHALEN : Peut-on avoir quelques éclaircissements concernant la cellule travaux, car sur le secteur du 56 il y a un responsable travaux qui est parti en retraite et qui a été remplacé par son adjoint ? Cet adjoint n'est pas remplacé, on se retrouve donc avec un effectif identique et on se demande si la cellule travaux va se développer dans le 56-29 ou si pour l'instant vous attendez que les projets arrivent pour ensuite prévoir une embauche et un développement.

- *Le Président : En matière de travaux, nous avons clairement décidé de nous renforcer, car nous pensons qu'il s'agit d'un relai de croissance significatif. Pour autant, nous devons le faire de manière prudente, car cette activité est plus volatile que nos activités de services. Nous avons donc décidé de nous doter dans chaque Centre d'une structure de pilotage de ces travaux. Cette organisation a déjà été présentée dans cette instance. S'agissant du recrutement d'œuvrants, nous n'y sommes pas opposés si nous sommes en mesure de développer une activité pérenne et rentable, ces renforts viendront. La montée en puissance sera donc progressive.*
- V. AMIANT : Nous avons bien remplacé M. BLANDEL sur un poste de Responsable Pôle Travaux.
- M. RAPHALEN : Oui, il y a bien quelqu'un qui est arrivé en plus dans les bureaux mais je parlais plus en tant que techniciens travaux. Il y a des différences d'un centre à l'autre et je voulais savoir si le développement allait bien continuer en demande de travaux dans le 29-56 de la même façon que les autres régions et que cela entraînerait, à court terme, une embauche également.
- *Le Président : Notre priorité est de disposer d'une structure de pilotage des travaux.*
- M. RAPHALEN : Ce qui me fait un petit peu peur c'est qu'avant, l'organisation était faite de telle façon qu'il y avait deux personnes qui faisaient les petits travaux et voire des gros travaux avec de la sous-traitance. Une de ces personnes va arriver au bureau et ne fera donc plus de travaux et j'ai peur que tous ces petits travaux retombent sur les techniciens du secteur. Or, les techniciens du secteur ont déjà leur maintenance et je ne suis pas sûr qu'ils puissent supporter tous ces petits travaux en plus et je ne suis pas certain non plus que la sous-traitance soit suffisamment réactive.
- M. ZOUAOUI : A l'heure d'aujourd'hui, pouvons-nous intervenir sur le matériel type ventilation, CTA, filtrations clim ?
- J-L. ROLANT : En phase 3.3, entre le 17 mars et le 11 mai, on a effectivement réduit nos activités à l'essentiel. Dans ce cadre-là, la maintenance des centrales d'air en maintenance courante n'était pas prioritaire sur la plupart des sites. Depuis le 11 mai et dans le cadre de la reprise d'activité, les plans de maintenance habituels reprennent petit à petit, en fonction de l'ouverture des sites, y compris sur les centrales de traitement d'air. Les précautions habituelles sont de mise. Sur les établissements de santé, quand on intervient sur une centrale d'air, le port du masque FFP3 est obligatoire. Dans les autres cas, le port de masque chirurgical est préconisé, quelles que soient les centrales d'air, même dans le tertiaire. Il y a une fiche réflexe sur les modalités d'intervention sur les centrales d'air.
- B. PRIEUR : On a eu la semaine dernière une intervention avec M. BURTIN qui nous a précisé ce que l'on devait faire sur les ventilations, puisque certains disaient que le brassage d'air pouvait transporter le virus. On ne doit pas proposer aux clients le nettoyage de ventilation et clim. On n'y touche pas parce qu'apparemment notre responsabilité pénale, si on prenait l'initiative de le faire, pourrait être engagée et donc il faut s'en tenir au contrat. Il faut un écrit du client comme quoi c'est lui qui demande le nettoyage et qui engage sa responsabilité.
- J-L. ROLANT : Effectivement, il y a eu un article dans une revue médicale sur le fait qu'il y avait eu 10 personnes dans un restaurant qui avaient été contaminées et qui mettaient en cause la ventilation. En fait, c'était le flux d'air généré par la ventilation qui posait problème. Ce qui a été dit par la FEDENE, c'est qu'à partir du moment où les entretiens sont faits régulièrement, il n'y a pas de prescription particulière à faire sur les ventilations. Si un client nous dit « par précaution, je vous demande une prestation de nettoyage des gaines ou un remplacement supplémentaire des filtres ou une modification des régimes d'air », c'est sa demande et on étudiera la demande. Mais ce n'est pas à nous, de notre propre chef, d'aller modifier les régimes de fonctionnement qui sont aujourd'hui conformes aux règles en vigueur.
- H. PERDRIAUD : Petite précision au sujet des écoles où la reprise va être partielle pour les élèves (2 jours/4). Quelle va être la règle pour les parents qui ne peuvent pas faire garder leurs enfants quand les enfants ne sont pas admis à l'école ? Seront-ils en chômage partiel pour les 2 jours et comment seront-ils rémunérés ?
- *Le Président : La condition préalable, c'est que le/la salarié(e) puisse nous remettre une attestation de l'école, ou de la mairie, attestant du fait qu'il (elle) se trouve dans cette situation. A défaut, nous ne pourrions pas le (la) placer en activité partielle.
Les conditions d'indemnisation de l'activité partielle sont définies par la Direction de l'entreprise, pas par celle des établissements secondaires. Il semble cependant que l'Etat souhaite rendre ce dispositif moins favorable s'il doit se prolonger.*
- M. ZOUAOUI : Le livret de technicien ainsi que celui des supports sont-ils en cours de diffusion ?
- J-L. ROLANT : Ils sont dans les centres et en cours de diffusion dans les secteurs.

- V. AMIANT : 2 nouvelles interventions viennent de me parvenir :
 - Une ronde chaudière doit se faire le 1^{er} juin sur Nantes par un technicien, pendant 1 h, entre 8h et 18 h.
 - Un technicien doit intervenir sur l'hôpital St Jacques au sujet de la stérilisation, le 6 juin, entre 8 h et 10 h.

CSSCT :

11) Point accidents de travail

- P. DRZEWECKI : Sur le 1^{er} trimestre, nous avons 10 accidents Dalkia. La commission classe 7 accidents sur 2020 et solde les 3 accidents restant de 2019. Il reste à programmer les analyses 5M.
Nous avons évoqué qu'avec la reprise, il faudrait apporter une vigilance particulière, nous avons pu le constater puisqu'en 2 jours, nous avons eu 2 accidents.
Dans le prochain compte rendu, on fera apparaître le TF/TG dans la présentation.

12) Point Chrome VI

- P. DRZEWECKI : Pour rappel, nous avons 112 sites concernés au niveau national. Sur Dalkia Centre Ouest, des mesures sur 24 sites ont été réalisées et sont inférieures à la limite de quantification. 7 sites actuellement à l'arrêt restent à mesurer.
Des mesures et prélèvements seront également effectués sur 5 sites lors des maintenances cogé à venir (Chateaubriand Europe, CH Yves le Fol, SOFLEC, Les Gauchetières et Sarah Bernhardt). Un protocole d'intervention/Plan de prévention a été actualisé. La stratégie de mesurage est validée avec le siège puisque ces maintenances ont commencé et sont en cours.
- N. MONIER : Les mesures s'inscrivent dans le cadre d'un programme national qui nous permettra d'évaluer le risque d'exposition lors des opérations de maintenance, sur la base d'un échantillonnage. Le 1^{er} site sur lequel on a lancé des mesures, c'était le site de Chateaubriand, sur lequel on a réalisé des mesures d'ambiance et des prélèvements de surface. Par rapport à ces mesures d'ambiance, on était inférieur au seuil de détection, mais les prélèvements de surface ont mis en évidence la présence de chrome 6.
On a réalisé sur Sarah Bernhardt des mesures d'ambiance et des prélèvements sur site, on est en attente de résultats.
Pour les 3 autres sites, les dates d'intervention auront lieu les 9-10 et 11 juin. On va en profiter pour faire, à la fois, des mesures au porteur, des mesures d'ambiance et des prélèvements sur site. L'objectif des mesures au porteur c'est d'évaluer, dans le cas d'une opération d'intervention sur ligne d'échappement, quel est le niveau de chrome 6 qu'on détecte dans l'air. L'objectif aussi étant de faire des mesures d'ambiance, une fois que les travaux auront eu lieu.

Missions de la CSSCT :

Visites de sites : les visites via l'outil ARS fonctionnent très bien et nous devons privilégier la réalisation par cet outil (Via Tablette), cela permet de balayer tous les risques sites. A noter le faible nombre de visites effectuées.

Le point « **Egalité Homme/Femme** » est reporté à la prochaine réunion.

Risque routier : en lien avec le fichier fourni par le service véhicule, l'instance présente une analyse détaillée de l'accidentologie 2019, faisant ressortir un grand nombre d'accidents: 239 au total soit 30 % du parc dont 124 à 100 % responsables. Un grand nombre d'accidents liés aux manœuvres et dommages aux véhicules.

Le risque routier reste un axe majeur de travail sur 2020. Une réflexion reste à mener pour la mise en place de kits permettant une sensibilisation lors de causerie ou journées sécurité (Pris en charge par F. ELISAS et P. DRZEWECKI en relation avec le sujet VISA).

Mises en situations pratiques : Sur les 16 situations retenues sur la région, la CSSCT a œuvré sur 4 d'entre elles qui seront testées sur le terrain avec des référents à identifier. Il reste à finaliser les purges sur réseau par M. RAPHALEN et Y. LE ROUSSEAU. Ces mises en situation seront partagées pour relecture et test avant mise en application. F. ELISAS et G. LUNEL prennent un sujet supplémentaire sur le nettoyage des bacs à cendres de petites biomasse.

13) Information sur le plan d'actions régional

- P. DRZEWECKI :

Plan d'actions VISA et nouveau Règlement intérieur :

Suite à la Politique de prévention « Alcool et stupéfiants » et Avis favorable de la précédente instance CHSCT en 2019, le règlement intérieur a été modifié en début d'année pour intégrer ce point qui reprend entre autres :

- L'introduction d'une clause « Alcool et Produits stupéfiants »,
- Un rappel des règles générales,
- Un rappel de la nécessité d'adopter une vigilance partagée.

- L'interdiction générale d'introduire et de consommer ces boissons et produits sur les lieux de travail (à l'exception de celles légalement autorisées,
- La possibilité de mise en place de contrôles,
- Les modalités précises d'organisation de ces contrôles,
- Les dispositions en cas de contrôle positif.

Dans les actions à court terme, il reste à accompagner les managers et à continuer à sensibiliser l'ensemble des salariés sur les addictions. D'ores et déjà, des brochures, fiches réflexes et flyers sont disponibles. La CSSCT réfléchit sur l'accompagnement au travers de causeries et ateliers. F. ELISAS et P. DRZEWECKI travaillent sur ce sujet.

Politique Santé Sécurité Environnement 2020 :

Des précisions sont apportées à l'instance sur les modalités de définition des axes de progrès 2020 établis par rapport aux indicateurs et bilan 2019. Cela découle d'une analyse de la réalité de ce qui s'est passé. Ce qui va permettre d'aller au bout des chantiers déjà entrepris ou à entreprendre sur les axes Santé et Sécurité de l'entreprise :

- Sur l'axe santé : la poursuite du Plan QVT/RPS,
- Sur l'axe Sécurité : la réalisation des Mises en Situations Pratiques, l'approche Travaux, les Risques routiers, les Risques chimiques.

Par rapport à ces objectifs Région, chaque centre peut décliner des objectifs éventuels plus précis.

Point Plan d'actions QVT :

Le dossier reste en attente de la reprise d'activité pour une déclinaison sur le terrain.

Journées Sécurité 2020 :

Les journées ont commencé depuis cette semaine, notamment sur Rennes et Orléans. Les ateliers sont faits en ½ journées, en petit groupe, par demi-secteur avec un maximum de 10 personnes.

Il y a 3 ateliers, en lien avec notre politique SSE 2020 : risques routiers, risques chimiques et l'atelier Covid via le lien qui a été mis en place au niveau national.

A noter que l'accidentologie en cette période particulière reste calme et qu'il faudra être très vigilant lors de la reprise d'activités.

Plan d'actions COVID19 :

Des points actuellement hebdomadaires sont effectués avec la Direction, les Responsables syndicaux, Secrétaire du CSE et Coordinateur CSSCT sur le sujet, que l'on va espacer tous les 15 jours maintenant. Pas de cas avérés sur Dalkia, 12 cas suspectés. 300 sites critiques ont été recensés et pour la plupart ayant fait l'objet d'un PCA (Plan de Continuité de l'Activité). L'actualisation du DUER est en cours pour intégration de ce risque émergent. O. JUMEL anime la réflexion sur la reprise d'activité après le déconfinement.

- M. ZOUAOUI : Qu'en est-il de la mise à jour DUER ?
- N. MONIER : Il y a une annexe DUER de l'entreprise qui a été présentée à la CSSCT centrale. On présentera cette actualisation de notre DUER à la prochaine CSSCT de début juillet.
- P. DRZEWECKI :

Questions diverses :

- . Des mesures de débit de dose ont été effectuées sur les cendres biomasse de la chaufferie bois de Gutenberg à Joué-les-Tours. Ces mesures restent inférieures à la limite sanitaire publique et de ce fait, n'exigent pas d'obligation en termes de suivi. A l'issue de ces mesures, une causerie sécurité a été réalisée auprès de l'équipe intervenante.
- . Une mise à jour sera faite avec le kit amiante pour rappeler les règles d'intervention sur des équipements susceptibles de contenir des FCR (Fibres Céramiques Réfractaires) qui sont également classées dangereuses pour la santé.
- B PRIEUR : En tant qu'élu de la CSE, en cette période difficile, je remercie l'entreprise car elle a eu un niveau de réaction, y compris la direction générale, qui a été plutôt à la hauteur des choses, ça n'a pas été le cas dans d'autres entreprises. Je voudrais également profiter de cette occasion pour dire à l'ensemble de la commission CSSCT qu'on devrait se préparer, dans les mois à venir, à avoir un plan stratégique, si une telle situation devait se reproduire. On n'est pas dans l'urgence, mais je pense que ce serait une bonne réflexion pour les membres et pour l'organisation de l'entreprise et des régions.

- J-L. ROLANT : C'est une bonne remarque. On n'a pas encore fait le retour d'expérience du sujet car on n'en n'est pas encore sorti. On est toujours en situation de crise, avec une intensité qui est moindre, mais ce n'est pas fini, on est toujours en alerte. Il faudra qu'on ait à la fin le retour complet pour être mieux préparé la prochaine fois.

14) Information concernant le COVID 19 et réponses aux questions en annexe

- J-L. ROLANT : Au 2 juin, sur les 161 salariés qui étaient prédéfinis comme allant en activité partielle, il y en a :
 - 146 dont le retour au poste est enregistré,
 - 2 qui sont sortis ou qui vont sortir des effectifs à l'issue ou pendant la période,
 - 2 qui vont rester en activité partielle de garde d'enfants,
 - 10 sont en activité partielle maladie (personnes vulnérables),
 - 1 personne en activité partielle car 1 site reste fermé (Montargis). On attend le redémarrage.

Il n'est pas exclu qu'une partie des personnes qui n'a pas repris, passe dans l'« activité partielle maladie », mais c'est sur avis médical. On a donné les informations aux salariés concernés et ils savent comment faire pour qu'on puisse acter de cette situation.

- V. AMIANT : Nous devons recevoir des salariés vulnérables des attestations de confinement de la médecine du travail ou du médecin traitant. Pour les gardes d'enfants, l'activité partielle peut être partielle si nous recevons des attestations qui précisent qu'effectivement leur enfant bénéficie de l'école par alternance par exemple 2 jours/semaine.

- J-L. ROLANT : Il y a des clients qui n'ont pas rouvert, par exemple Antarès (salle de sports du Mans), le site est fermé jusqu'au moins fin septembre. Mais ce ne sont pas des sites qui occupent des personnes à temps plein.

Pour le personnel, on retrouve un peu la situation sanitaire du pays, c'est-à-dire en phase de déconfinement, on n'a pas de nouveau cas. Chez nos clients, deux endroits sur lequel on a des contrats (l'abattoir de Kerméné -intervention sur la chaufferie donc pas de contact avec les salariés) et l'hôpital de Saumur (pas de contact avec le personnel du CH concerné). Les consignes qui ont été données étaient de ne pas intervenir sur l'hôpital de Saumur sans analyse préalable de l'endroit où c'était et des conditions d'intervention.

- B. PRIEUR : Il y a des salariés qui interviennent sur cet abattoir et autres sites soumis au même contrat et qui demandent s'il leur faut une autorisation particulière de la hiérarchie à chaque fois qu'ils s'y rendent et s'ils sont soumis à des tests comme le personnel de l'abattoir.

- J-L. ROLANT : La méthodologie d'enquête autour des cas identifiés est définie par les autorités sanitaires. Quand une personne est testée malade, elles font un recensement des cas contacts et c'est les cas contacts qui sont testés. Nos salariés sur Kerméné n'ont aucun contact avec les personnes qui ont été malades, nos personnels n'ont pas été identifiés dans les cas contacts donc ils ne sont pas testés. Par contre, si un jour, un de nos salariés était identifié comme cas contact, on ferait les investigations sous la houlette des autorités sanitaires.

On verrait si dans son environnement de travail il aurait pu y avoir une transmission.

À date, que ça soit pour l'abattoir ou l'hôpital de Saumur, on n'a pas été contacté par les autorités sur ce sujet, donc cela veut dire qu'il n'y a pas d'alerte pour notre personnel.

En ce qui concerne les conditions d'intervention, on fait l'analyse à chaque fois et s'il y a une situation particulière qui mérite d'être aménagée ou pas. En l'occurrence sur l'abattoir, l'analyse a été faite, on n'intervient que sur la chaufferie, il n'y a que nous qui intervenons, donc cela a été partagé avec les personnes qui devaient y intervenir. Cela a été analysé en amont et le « go » a été donné d'y aller après cette analyse. C'est le management local qui définit et donne l'autorisation d'y aller ou pas. S'il y a une inquiétude d'un salarié qui n'est pas sûr de pouvoir intervenir malgré toutes les communications qui sont faites, il appelle son manager pour savoir comment faire. S'il y a le moindre doute, c'est localement, avec leur manager que les précisions doivent être données.

- H. PERDRIAUD : Les personnes qui passeraient de l'activité partielle et qui glisseraient en maladie bénéficieront-elles de l'accord bilatéral qui a été signé, c'est à dire 100 % de leur net payé en activité partielle ?

- *Le Président : Cette question là doit être traitée en « national ».*

- B. PRIEUR : Je peux répondre de la part de Sylvie JEHANNO, ce sera oui. Il y aura toujours le maintien à 100 % du salaire jusqu'à fin juin. Il y a la problématique des gens qui sont en garde d'enfants et qui risquent de se retrouver en alternance, c'est à dire une partie en garde d'enfants et une partie en activité partielle. Ils garderont, eux aussi, le maintien à 100 %, avec un justificatif et également jusqu'à la fin juin.

- J-L. ROLANT : Les situations particulières concernaient des sites sur lesquels on avait des aménagements d'horaires (équipes décalées...). Nous sommes sur un retour à la normale.

Sur les EPI, pas d'alerte particulière à ce stade. On est régulièrement réapprovisionné en fonction des besoins.

Dans les informations générales, je vous présente la mise à jour de nos règles à compter du 2 juin. On est dans une logique de reprise progressive et on a retenu que sur l'occupation des bureaux et les personnels supports administratifs, on se basait sur un taux de présence de 50 % maximum, en continuant à privilégier le télétravail, en rotation et roulement sous la responsabilité des responsables de sites.

En ce qui concerne tous les endroits dans les bureaux pour lesquels les règles de distanciation sociale peuvent être difficiles à respecter (espaces communs globalement), on avait évoqué déjà le port du masque obligatoire. On a décidé de faire évoluer la règle et donc, pour éviter tout souci de lavage-nettoyage, de mettre à disposition des masques chirurgicaux pour les personnels de bureaux (pochette de 20 - pas plus de 2 masques par jour) avec un registre de suivi. On les donnera au fur et à mesure des besoins.

Dans les infos générales autour du Covid, en termes de communication sur le sujet, il y a eu 2 lettres « Dalkia Ensemble » (8 et 9). Il y a une enquête dans le cadre du télétravail en cours pour faire un retour d'expérience de cet épisode de confinement au cours duquel beaucoup de gens ont expérimenté le télétravail, certains pour la première fois, d'autres de manière beaucoup plus large que d'habitude. L'entreprise veut en faire un retour d'expérience pour savoir comment peut-être faire évoluer son accord sur le sujet. En principe, tous les salariés qui ont été déclarés en télétravail ont dû la recevoir.

Pour accompagner la reprise et faciliter l'animation du sujet et le partage d'informations, tous les supports de causerie pour les équipes ont été regroupés dans un portail dédié « causerie COVID ». Les livrets techniciens sont en cours de diffusion. En complément, à partir de la semaine prochaine, le même type de livret sera déposé au poste de travail de chaque personnel administratif.

Animation sécurité et reprise d'activité : on avait validé de maintenir les journées sécurité, dès qu'il était possible de les faire, en adaptant leur format (petit groupe, en utilisant le distanciel). Elles ont commencé la semaine dernière. On avait naturellement suspendu les visites sécurité, on va en réaliser à nouveau, sur l'ensemble des périmètres.

- B. PRIEUR : On aurait quelques retours de nos clients qui se plaindraient que notre Centre de Relation Client est très long à répondre, voire sur un répondeur automatique.
- J-L. ROLANT : J'ai eu des échos de remarques clients, la semaine dernière, il y a eu un pic d'appels concernant les arrêts de chauffage. Le CRC est organisé aujourd'hui, il y a des opérateurs qui sont en télétravail, mais ils n'ont pas de problématique d'accès. C'est fluide.

Le sujet de notre relation client, c'est toujours un peu le même : notre région n'est pas vraiment exemplaire sur ce sujet. Souvent nos clients utilisent le numéro « tous usagers » sur lequel il peut y avoir beaucoup d'appels et d'attente. Ça ne me gêne pas qu'un occupant d'un logement, qui normalement ne devrait même pas avoir à nous appeler, attende au CRC. Par contre que le Président de la copropriété attende, ça m'embête et ce n'est pas normal. Ces appels-là ne devraient pas passer par les mêmes canaux. On n'a pas encore suffisamment bien diffusé les numéros pro d'accès au CRC, et surtout, l'accès à notre Espace Clients qui simplifie radicalement la gestion des demandes d'intervention n'est pas assez systématique.

La séance est levée à 11 h.

PROCHAINES RÉUNIONS

Le 26 JUIN 2020

Le 16 JUILLET 2020

Le 4 SEPTEMBRE 2020

Le 30 SEPTEMBRE 2020

Le 22 OCTOBRE 2020

Principes de fonctionnement

- **Bonjour, compte tenu du nombre de participants, quelques règles de fonctionnement à respecter pendant la présentation:**
 - Coupez vos micros et vos caméras
 - Posez vos questions via le chat
- **Avec nos remerciements**



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.



AMBITION
ZER ACCIDENT

НЕТ
НЕСЧАСТНЫМ
СЛУЧАЯМ

GOAL
ZER HARM

JEDEN CEL
ZER WYPADKÓW

GOAL
ZER HARM

Information CSE du 29/5/2020
STRICTEMENT CONFIDENTIEL
A VOTRE STRICTE ATTENTION

COVID 19

Sommaire

- **Contexte**
 - Point hebdomadaire dans le cadre de la crise sanitaire
- **Etat des lieux**
- **Informations générales**
- **Questions/réponses**
- **Vos contacts:**
 - **DO: D.Freulon**
 - **DRH: (P.Gorce) / V.Amiant**
 - **JL Rolant – N.Monier + QSE**



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.

Etat des lieux suivi des effectifs (29/5/2020)

- Photo région (hors Climatélec et ECB)
- Situation au 2/6 des 161 salariés en AP:
 - 1 activité partielle « arrêt site » > 2/6
 - 10 activités partielles maladie
 - 2 activités partielles garde enfant
 - 2 sorties des effectifs
 - 146 retours au poste **enregistrés**

Étiquettes de lignes	Nombre de Sortie
	<input type="checkbox"/> Activité partielle
DLA	27
DLS	16
DTJ	19
DVA	15
DZIPV	13
DZISZ	11
DZIVK	16
DZIVS	8
DZIWI	18
DZJHZ	3
Total général	146

REGION CENTRE OUEST		
28-mai-20		
	Effectif DALKIA	% de l'effectif DALKIA
Effectif total	897	100,0%
Effectif au travail ou réputé comme tel	821	91,5%
Effectif présent au poste	512	57,08%
Travail à distance	262	29,21%
Congés	44	4,91%
Autres	3	0,33%
Effectif en arrêt maladie ou réputé comme tel	30	3,3%
A l'isolement pour raison médicale ou contamination potentielle		0,00%
Arrêt maladie	30	3,34%
Garde d'enfant sans travail à distance		0,00%
Effectif en arrêt total ou partiel d'activité	46	5,1%
Activité partielle	27	3,01%
Activité partielle isolement	10	1,11%
Activité partielle garde enfant	2	0,22%
Sortie des effectifs	7	0,78%



QUAND ON REMET LA SECURITE A PLUS TARD, C'EST TROP TARD.



Etat des lieux Situations particulières (29/05/2020)

- Cas avérés personnel Dalkia: 0
- Cas suspectés personnel Dalkia: 0
 - 0 en Pays de Loire
 - 0 en Centre Val de Loire
 - 0 en Bretagne
- Cas avérés/suspectés sites clients (hors CHU): 10 (+2)
 - Abattoir de Kerméné: pas de contacts avec les salariés (chaufferie à part)
 - CH Saumur:
 - Pas de contact avec le personnel CH sur la période
 - Consignes de non intervention sans analyse préalable



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.

Etat des lieux Situations particulières

- Sans objet



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.

Etat des lieux EPI (28/05/2020)

Centre Opérationnel	SHA	Nombre de Masques			Nombre de Gants
		chirurgicaux	FFP2	FFP3	
DLS	336	43 880	599	960	9100
DVA	4	3030	307	72	9000
DZIWI	19	2257	229	24	2400
DTJ	9	5329	25	56	4388
DZIPV	23	3600	600	60	2200
DZIVK	2	4105	445	100	2970
DLA	10	2220	450	120	1100
DZIVS	7	5408	180	3	0
DZISZ	14	1958	450	0	2475
DZJHZ	17	2511	0	0	1500

- Réapprovisionnement en cours de désinfectant



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.

Sommaire

- **Contexte**
 - Point hebdomadaire dans le cadre de la crise sanitaire
- **Etat des lieux**
- **Informations générales**
- **Questions/réponses**
- **Vos contacts:**
 - **DO: D.Freulon**
 - **DRH: (P.Gorce) / V.Amiant**
 - **JL Rolant – N.Monier + QSE**



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.

Reprise d'activités phase 2: (mise à jour)

- Règles d'exploitation de nos bureaux
 - Taux d'occupation global et par service (évolutif):
 - 11/05 -> 2/06: situations spécifiques (accompagnement activités opérationnelles), < 20%
 - 2/06 -> 31/08: reprise progressive, **taux de présence maximum de 50%/service sur chaque site: à organiser par les managers** (+ communication avec référents organisation)
 - Horaires de travail: modulation des heures d'arrivée/départ (déjà existante)
 - Bureaux partagés = présence en alternance à organiser par le management
 - Accès aux équipements communs (machines à café, photocopieurs...): mise à disposition de gel hydro-alcoolique et solutions désinfectantes en libre service, utilisées au fil de l'eau par les salariés
 - Nettoyage / Hygiène générale 1 fois/j
 - Gestion et accès aux salles de réunion / salles de convivialité / restauration: < 10 personnes et/ou 50% capacité et affichage spécifique
 - Consignes de réception du courrier et des colis
 - Mise à disposition de **masques chirurgicaux sur les lieux d'embauche « bureaux »**: dotation de 20 (renouvelable), avec registre de suivi (20 masques avec 2 masques/jour = 4 semaines selon règle 50%)
 - Rôle des collaborateurs dans le dispositif (responsabilité individuelle)
- Présentation individuelle des règles par les managers lors du retour en présence physique au bureau

Informations générales

- Primes (versement juin): 416 personnes concernées
- Activité partielle « partielle »: dossiers en cours d'instruction
- Dalkia Ensemble # 8 et # 9
- Enquête télétravail en cours
- Portail causerie COVID <http://causerie-covid-dalkia.fr>
- Livret « technicien » en cours de diffusion (journées sécurité)
- Livret « autres salariés » en cours d'acheminement/diffusion
 - Sera déposé aux postes de travail
- Journées sécurité « format adapté » avec CSSCT (25/05 -> 30/06)
- Reprise des VSH
 - MOP/REX/RCO sur leurs périmètres
 - Autres selon opportunités (chantiers, AT...)



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.

Sommaire

- **Contexte**
 - Point hebdomadaire dans le cadre de la crise sanitaire

- **Etat des lieux**
- **Informations générales**
- **Questions/réponses**

- **Vos contacts:**
 - **DO: D.Freulon**
 - **DRH: (P.Gorce) / V.Amiant**
 - **JL Rolant – N.Monier + QSE**



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.

Questions en séance

COVID-19

- XXX
 - ????



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.

Sommaire

- Merci de votre attention



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD.